

Panneau de circulation "Accès interdit aux piétons"

Référence.

"Accès interdit aux piétons"

2180121

Descriptif.

Le panneau de signalisation routière français circulaire à fond blanc, bordé d'une couronne rouge, portant en son centre un pictogramme noir représentant un piéton signale une interdiction d'accès aux piétons d'une rue ou d'un espace ouvert à la circulation publique. Ce panneau est codifié B9a



Caractéristiques.

- Matière : Aluminium avec couvre chant
- Dimensions: Ø 450 mm
- Classe I
- Coloris: rouge et blanc
- A fixer sur poteau à l'aide de brides

HandiNorme

L'accessibilité des ERP



Par Courrier

37 avenue Calmette
ZAC Ravennes les Francs
59910 BONDUES



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com